

Requérants admissibles

Organisations (agences, établissements et associations) canadiennes privées et publiques, universités, citoyens canadiens et résidents permanents du Canada. Il n'y a aucune objection à ce que le requérant ait un partenaire en Asie-Pacifique.

Modalités

Toute demande d'aide doit s'accompagner des renseignements suivants :

- les objectifs du projet;
- son contenu et sa portée ainsi qu'une courte description de son déroulement prévu;
- un budget détaillé faisant état des fonds de contrepartie;
- la date prévue de la fin du projet;
- un curriculum vitae (s'il s'agit d'un particulier) ou une brochure (s'il s'agit d'une organisation) et, plus particulièrement, une description de l'expérience du requérant, des documents qu'il a publiés, etc.

Il n'y a aucun formulaire de demande officiel.